

*Tribunal  
administratif  
du travail*

Québec 

---

---

# ÉTUDE DES CRÉDITS

## 2026 – 2027

---

---

**Demandes de renseignements particuliers  
du troisième groupe d'opposition**



# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## Demande de renseignements particuliers du troisième groupe d'opposition

#	Liste des questions
RP1	Depuis cinq ans, par année financière, indiquer la somme dépensée par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2026-2027.
RP2	Depuis cinq ans, par année financière, fournir une ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor au ministère du Travail et aux organismes sous sa responsabilité. Fournir également les prévisions pour 2026-2027.
RP3	Depuis cinq ans, par année financière, fournir la liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus.
RP4	Copie de toute l'information fournie au ministre en vertu de l'article 428 de la <i>Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles</i> , et ce, depuis cinq ans.
RP5	Depuis cinq ans, fournir la liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
RP6	Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère depuis cinq ans, par année financière. Fournir : <ul style="list-style-type: none"><li>a) la liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;</li><li>b) la liste des membres du conseil d'administration;</li><li>c) la liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;</li><li>d) leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.</li></ul>
RP7	Fournir, pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la présidence ou de la haute direction, les montants, ventilés depuis cinq ans, par année financière : <ul style="list-style-type: none"><li>a) des frais de déplacement;</li><li>b) des frais de représentation;</li><li>c) des frais de repas;</li><li>d) des frais de voyage;</li><li>e) des frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.</li></ul>
RP9	Depuis cinq ans, par année financière, pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d'employés, ventilé par catégorie d'emploi et par région.

#	Liste des questions
RP155	Ventilation des économies budgétaires réalisées à la suite de la création du Tribunal administratif du travail.
RP156	Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la fusion de la CLP et de la CRT.
RP157	Coûts associés à la fusion de la CLP et de la CRT.
RP158	Impact de la mise en place du Tribunal administratif du travail sur l'effectif, exprimé en ETC, en nombre d'employés. Ventiler par année, par type d'emploi et par région.
RP159	Préciser l'impact de la mise en place du Tribunal administratif du travail sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, de départs à la retraite, de fins de postes, de mises en disponibilité, de nominations; ventiler par année et par région.
RP160	Évolution de l'effectif depuis cinq ans, par catégorie d'emploi, par année financière.
RP161	Nombre et montant des primes de départ versées en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail.
RP162	Ventilation du budget de fonctionnement du Tribunal administratif du travail. Fournir une évolution sur cinq ans en incluant les budgets des organismes maintenant fusionnés.
RP163	Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par le Tribunal administratif du travail.
RP164	Copie des avis et directives émis en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail.
RP165	Coûts associés à la mise en place du Tribunal administratif du travail, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>a. la formation;</li> <li>b. la publicité;</li> <li>c. le changement de nom, de logo, de papeterie, de signalétique;</li> <li>d. l'embauche de personnes-ressources pour accompagner les organismes dans la gestion du changement;</li> <li>e. les baux résiliés et locaux vacants;</li> <li>f. achat de matériel;</li> <li>g. tout autre coût de transition.</li> </ul>
RP166	Liste des nominations effectuées au Tribunal administratif du travail depuis sa création.
RP167	Au cours des cinq dernières années, indiquer le nombre de dossiers relatifs à des litiges sur les articles 45 et 46 du <i>Code du travail</i> et transmettre les décisions. Fournir une ventilation par année.
RP168	Au cours des cinq dernières années, fournir une liste détaillée (nom de la personne concernée, nom de la municipalité, objet de l'appel) des requêtes en appel logées par un secrétaire, un secrétaire trésorier ou un cadre municipal devant le TAT (anciennement CRT).
RP169	Au cours des cinq dernières années, indiquer le nombre d'ordonnances rendues relativement à l'application des articles 45 et

#	Liste des questions
	46 du <i>Code du travail</i> et préciser la nature des ordonnances.
RP170	Évolution des délais de traitement des dossiers depuis les cinq dernières années.
RP171	Depuis cinq ans, par mois, et selon le <i>Code du travail</i> ou les normes du travail, nombre de conciliations prédécisionnelles effectuées et résultats (réussies, non réussies ou non conclues), nombre de décisions rendues et résultats (accueillies, désistements, règlements et rejetées).
RP172	Depuis cinq ans, par mois, par article et selon le <i>Code du travail</i> ou la <i>Loi sur les normes du travail</i> , délai de traitement des cas réglés (médiane et moyenne).
RP173	Liste des bureaux régionaux et effectif étant rattachés, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans et fournir les prévisions pour 2026-2027.
RP174	Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de plaintes ou de demandes déposées en vertu de la Charte québécoise des droits et libertés et fournir une ventilation détaillée de celles portant plus particulièrement sur l'article 46. Statistiques sur le type de dossiers et tableau des résultats.
RP175	Évolution du nombre de conciliateurs/médiateurs, depuis cinq ans, par année financière.
RP176	Évolution du nombre de dossiers traités par médiateur/conciliateur, depuis cinq ans, par année financière.
RP177	Depuis décembre 2014, nombre de dossiers liés à la <i>Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal</i> .
RP178	Nombre de dossiers liés à la <i>Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)</i> .
RP179	Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de dossiers qui sont allés en révision judiciaire et la nature des décisions rendues relativement aux services essentiels.
RP180	Depuis cinq ans, délais de traitement moyen. Ventiler par type de dossier.
RP181	Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de dossiers réglés par médiation.
RP182	Depuis cinq ans, par année financière, le nombre et la nature des décisions rendues, par secteur d'intervention.
RP183	Mesures de réparation imposées au cours des cinq dernières années.
RP184	Pour les cinq dernières années, nombre de dossiers relatifs aux lésions professionnelles ouverts par division, nature de ces dossiers et délai moyen de traitement.
RP185	Pour les cinq dernières années, délai moyen entre le dépôt d'un appel

#	Liste des questions
	et la décision, et nature des décisions, dans les dossiers relatifs aux lésions professionnelles.
RP186	Liste des représentants patronaux et syndicaux et des assesseurs reconnus en indiquant le total des frais et honoraires remboursés au cours des cinq dernières années.
RP187	Nombre de conciliateurs et nombre d'ententes hors cour entérinées par le Tribunal au cours des cinq dernières années.
RP188	Nombre et pourcentage de désistements enregistrés et principaux motifs invoqués au cours des cinq dernières années.
RP189	Nombre de remises demandées par les employeurs, le TAT (anciennement CLP) ou les travailleurs au cours des cinq dernières années.
RP190	Nombre d'avis traités par le BEM et nombre d'avis renversés au cours des cinq dernières années.
RP191	Pourcentage de décisions donnant gain de cause aux demandeurs et pourcentage donnant gain de cause aux appelants pour les cinq dernières années.
RP192	Nombre de plaintes logées au TAT et nature des plaintes au cours des cinq dernières années.
RP193	Ventilation détaillée des sommes allouées au Fonds du Tribunal administratif du travail pour 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026, et les prévisions pour 2026-2027.

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

### Fiche : RP1

Depuis cinq ans, par année financière, indiquer la somme dépensée par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2026-2027.

Voici les sommes dépensées à ce chapitre entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026 :

<b>LOGICIELS</b>	
Achat	486 638 \$
Entretien	703 994 \$
<b>MATÉRIEL</b>	
Achat	60 859 \$
Entretien	105 995 \$
<b>SERVICES PROFESSIONNELS</b>	
Internes (personnel du Tribunal)	3 188 619 \$
Externes (entretien du système de mission)	462 081 \$
MCN	75 683 \$
<b>TÉLÉCOMMUNICATIONS</b>	
Externes	136 889 \$
MCN	449 986 \$
<b>TOTAL</b>	<b>5 670 744 \$</b>

**SOURCE :** Direction des ressources financières et matérielles

**COLLABORATION :** Direction des technologies de l'information

**VALIDATION :** Bureau de la présidente

**DATE :** 23 février 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

### Fiche : RP2

Depuis cinq ans, par année financière, fournir une ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor au ministère du Travail et aux organismes sous sa responsabilité. Fournir également les prévisions pour 2026-2027.

2025-2026 :

Le Tribunal a ajusté son budget à la suite de la diminution équivalente à 30 ETC de sa cible de consommation d'effectifs.

**SOURCE** : Direction des ressources financières et matérielles

**COLLABORATION** :

**VALIDATION** : Bureau de la présidente

**DATE** : 23 février 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

### Fiche : RP3

Depuis cinq ans, par année financière, fournir la liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus.

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026, 4 comités ont été formés par le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif pour des comités de sélection ou pour examiner le renouvellement du mandat de certains membres (juges administratifs). Les personnes suivantes ont fait partie de l'un ou l'autre des comités :

<b>Nom</b>	<b>Honoraires</b>	<b>Frais de déplacement</b>
Breton, Gaétan	5 012,61 \$	1 560 \$
Demers, Isabelle	1 664,36 \$	S.O.
Finn, Makela	1 400 \$	S.O.
Lacoursière, Marc	1 400 \$	S.O.
Lynch, France	750 \$	S.O.
Nadeau, Lucie	1 903,85 \$	729,32 \$
Tremblay, Jocelyne	2 200 \$	S.O.
<b>Total</b>	<b>14 330,82 \$</b>	<b>2 289,32 \$</b>

**SOURCE** : Direction des ressources humaines

**COLLABORATION** : Direction des ressources financières et matérielles

**VALIDATION** : Bureau de la présidente

**DATE** : 17 février 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

### Fiche : RP4

Copie de toute l'information fournie au ministre en vertu de l'article 428 de la *Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles*, et ce, depuis cinq ans.

L'obligation de fournir ce rapport au ministre du Travail a été abolie le 1<sup>er</sup> janvier 2016 puisque la *Loi instituant le Tribunal administratif du travail* (RLRQ, c. T-15.1) n'a pas repris les termes de l'article 428 de la LATMP.

**SOURCE :**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidence

**DATE :** 18 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

### Fiche : RP5

Depuis cinq ans, fournir la liste des formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

La liste de toutes ces activités se trouve aux pages suivantes.

**SOURCE :** Direction des ressources humaines

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente

**DATE :** 2 mars 2026

Tribunal administratif du travail  
Du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026

Date	Type d'activité	Organisme ayant offert l'activité	Nombre de participants	Lieu	Coût
2025-02-11, 2025-02-27 et 2025-04-16	Formation développement compétences	Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	35	Montréal et Québec	3 000 \$
2025-04-01	Formation en sécurité de l'information	Tribunal administratif du travail	66	À distance	- \$
2025-04-03	Conférences - ateliers et formations en RH	Sommet de l'innovation de la formation	1	Québec	491 \$
2025-04-07	Formation juridique	Open forum ouvert	1	À distance	650 \$
2025-04-07	Formation en TI	Technologia Formation	2	À distance	500 \$
2025-04-08 et 2025-04-15	Formation juridique	Tribunal administratif du travail	8	Montréal et Québec	- \$
2025-04-09	Formation juridique	Tribunal administratif du travail	34	Drummonville	- \$
2025-04-14	Formation en TI	Technologia Formation	1	À distance	930 \$
2025-04-15	Formation développement compétences	Global-Watch	1	À distance	116 \$
2025-04-16	Formation développement compétences	Lynne Bibeau	15	Montréal	1 347 \$
2025-04-16	Formation développement compétences	Jennifer Chez	15	Montréal	2 185 \$
2025-04-22	Formation juridique	Barreau du Québec	1	À distance	45 \$
2025-04-23	Formation développement compétences	Barreau de Montréal	1	À distance	45 \$
2025-04-24	Colloque juridique	Barreau du Québec	2	À distance	780 \$
2025-04-30 et 2025-05-07	Formation développement compétences	Détail formation	8	À distance	4 050 \$
2025-05-01	Formation en TI	Institut québécois d'intelligence artificielle	1	À distance	590 \$
2025-05-05	Formation développement compétences	Université Laval	1	À distance	730 \$
2025-05-05	Formation développement compétences	Tribunal administratif du travail	17	À distance	- \$

2025-05-06	Formation juridique	Tribunal administratif du travail	83	Montréal	4 000 \$
2025-05-09	Formation juridique	Université Laval	1	Québec	70 \$
2025-05-14	Formation juridique et médicale	Tribunal administratif du travail	17	Montréal	4 000 \$
2025-05-14	Formation juridique	Tribunal administratif du travail	14	Montréal	1 884 \$
2025-05-15	Colloque	Forum des jeunes	6	À distance	1 206 \$
2025-05-21	Formation juridique	Barreau du Québec	1	À distance	44 \$
2025-05-21	Formation développement compétences	Tribunal administratif du travail	59	Montréal	- \$
2025-05-28	Formation développement compétences	Tribunal administratif du travail	61	Montréal	- \$
2025-05-28	Formation juridique	AAPI	1	À distance	2 275 \$
2025-05-29	Formation juridique	Barreau du Québec	1	À distance	44 \$
2025-06-03 et 2025-06-18	Formation développement compétences	Tribunal administratif du travail	38	À distance	- \$
2025-06-05	Formation juridique	Commission de la santé et de la sécurité du travail	1	À distance	55 \$
2025-06-10	Formation développement compétences	Tribunal administratif du travail	52	Québec	- \$
2025-06-19	Formation développement compétences	AFI formation	1	À distance	2 730 \$
2025-06-20	Formation développement compétences	Formateur plus	1	À distance	120 \$
2025-06-23 et 2025-06-30	Formation - Secourisme	Santinel	1	Longueuil	128 \$
2025-06-26 et 2025-06-27	Formation - Secourisme	Santinel	1	Anjou	128 \$
2025-07-25	Formation développement compétences	Téluq	1	À distance	- \$
2025-08-28	Conférence	Jeune Barreau de Montréal	1	À distance	30 \$
2025-09-11	Formation développement compétences	Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	60	Québec	3 905 \$
2025-09-12	Formation développement compétences	Groupe infopresse	1	À distance	
2025-09-25	Formation développement compétences	Institut d'administration publique du Québec	2	À distance	58 \$
2025-09-25	Formation juridique	SOQUIJ	2	À distance	250 \$
2025-09-30	Congrès	Ordre des conseillers en ressources humaines-CRHA	5	Montréal	5 775 \$

2025-10-07	Formation développement compétences	Conférence des juges administratifs du Québec	1	Montréal	85 \$
2025-10-08	Formation juridique	Barreau de Montréal	1	À distance	60 \$
2025-10-08	Formation juridique	Tribunal administratif du travail	30	Trois-Rivière	- \$
2025-10-16	Formation développement compétences	AFI formation	1	À distance	515 \$
2025-10-21 et 2025-11-11	Formation juridique	Tribunal administratif du travail	6	Montréal et Québec	- \$
2025-10-22 et 2025-11-12	Formation médicale	Tribunal administratif du travail	4	Montréal et Québec	- \$
2025-10-28	Formation	Retraite Québec	2	À distance	250 \$
2025-10-28 et 2025-10-29	Formation - Secourisme	Ambulance St-Jean	1	Lévis	128 \$
2025-10-29	Formation développement compétences	Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec		À distance	2 275 \$
2025-10-29	Formation	Retraite Québec	2	À distance	125 \$
2025-10-29	Formation	Retraite Québec	2	À distance	125 \$
2025-10-30	Formation développement compétences	A+ Transition inc.	1	À distance	2 845 \$
2025-11-03	Formation développement compétences	AFI formation	1	À distance	830 \$
2025-11-04	Congrès	Fédération des milieux documentaires	2	Laval	1 010 \$
2025-11-04 et 2025-11-05	Formation médicale	Tribunal administratif du travail	16	À distance	1 150 \$
2025-11-07	Formation	Retraite Québec	5	À distance	359 \$
2025-11-07	Formation	Retraite Québec	5	À distance	359 \$
202-11-12	Formation développement compétences	Centre de Prévention du Suicide de Montréal	11	Montréal	1 260 \$
2025-11-19	Formation juridique	Tribunal administratif du travail	35	À distance	- \$
2025-11-19	Formation en sécurité de l'information	Tribunal administratif du travail	18	À distance	- \$
2025-11-19	Formation en TI	Réseau action TI	2	Québec	910 \$
2025-05-6 et 2025-05-15	Formation développement compétences	Regroupement de réseaux en santé des personnes au travail	240	Montréal	8 175 \$
22 jours	Formation	CÉGEP Marie-Victorin	11	Montréal ou en ligne	3 585,00 \$

102 jours*	Droits de scolarité - soutien aux études	Établissements scolaires reconnus	22	Différentes régions du Québec	25 185,88 \$
* Possibilité de libération avec traitement équivalente à deux journées par cours, par session, sur approbation du gestionnaire.					
<b>TOTAL</b>					91 392,54 \$

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

### Fiche : RP6

Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère depuis cinq ans, par année financière. Fournir :

- a) La liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- b) La liste des membres du conseil d'administration;
- c) La liste des personnes qui ont été nommées ou dont le mandat a été renouvelé, en incluant leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- d) Leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Aucune agence, aucun conseil ou comité ne relève du Tribunal administratif du travail.

Les membres du comité de direction du Tribunal sont présentés dans le rapport annuel 2024-2025.

**SOURCE** : Direction des ressources humaines

**COLLABORATION** : Direction des ressources financières et matérielles

**VALIDATION** : Bureau de la présidente

**DATE** : 17 février 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

### Fiche : RP7

Fournir, pour tout organisme relevant du ministère, concernant le bureau de la présidence ou de la haute direction, les montants, ventilés depuis cinq ans, par année financière :

- a) des frais de déplacement;
- b) des frais de représentation;
- c) des frais de repas;
- d) des frais de voyage;
- e) des frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

Voici les informations demandées du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026 :

**a) Les frais de déplacement : 13 779 \$**

**b) Les frais de représentation : 4 096 \$**

En vertu des *Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein*, la présidente du TAT dispose d'un budget de 4 140 \$ réservé aux frais de représentation. Elle a utilisé 2 639 \$. Les autres membres du comité de direction ont dépensé un total de 1 457 \$.

**c) Les frais de repas : 7 250 \$**

**d) Les frais de voyage : 20 473 \$**

**e) Les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.**

Les frais de participation à ces événements totalisent 1 125 \$

**SOURCE :** Direction des ressources financières et matérielles

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidente

**DATE :** 9 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

### Fiche : RP9

Depuis cinq ans, par année financière, pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d'employés, ventilé par catégorie d'emploi et par région.

La liste détaillée se trouve à la page suivante.

**SOURCE :** Direction des ressources humaines

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidente

**DATE :** 17 février 2026

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL**  
**Évolution des effectifs réguliers**  
*En date du 31 janvier 2026*

Territoire habituel de travail	Cadre	Professionnel	Technique	Personnel de bureau	Ouvrier	TOTAL
<b>Estrie</b>	1	2,0	3,0	4,0		10,0
<b>Québec</b>	6	62,0	19,0	22,0		109,0
<b>Saguenay-Lac-St-Jean</b>		4,0	4,0	4,0		12,0
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>		1,0	2,0	2,0		5,0
<b>Lanaudière</b>		7,0	4,0	9,0		20,0
<b>Yamaska</b>	1	5,0	4,0	3,0		13,0
<b>Chaudière-Appalaches</b>	1	4,0	4,0	5,0		14,0
<b>Bas-St-Laur./Iles-Mad./Gasp./Côte-Nord</b>						
.Gaspé				2,0		2,0
.Rimouski		2,0	3,0	2,0		7,0
.Sept-Iles				2,0		2,0
<b>Mauricie-Centre-du-Québec</b>						
.Trois-Rivières		4,0	2,0	3,0		9,0
.Drummondville				5,0		5,0
<b>Montréal</b>	6	67,0	25,0	43,0	1,0	142,0
<b>Montérégie</b>	1	6,0	2,0	6,0		15,0
<b>Outaouais</b>		1,0	1,0	2,0		4,0
<b>Laval</b>	1	5,0	1,0	5,0		12,0
<b>Laurentides</b>	1	6,0	2,0	8,0		17,0
<b>Richelieu-Salaberry</b>						
.Saint-Jean-sur-Richelieu		4,0	3,0	2,0		9,0
.Salaberry-de-Valleyfield		1,0	2,0	3,0		6,0
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>181,0</b>	<b>81,0</b>	<b>132,0</b>	<b>1,0</b>	<b>413,0</b>

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP155

Ventilation des économies budgétaires réalisées à la suite de la création du Tribunal administratif du travail.

Économies budgétaires 2025-2026

Honoraires des membres issus	4 640 000 \$
Ressources affectées aux membres	250 000 \$
Gestion/gouvernance	50 000 \$
Frais de déplacement des membres	625 000 \$
Frais divers (impression-numérisation-poste)	520 000 \$
Rapatriement des services administratifs	730 000 \$
Dépenses diverses - membres	165 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>6 980 000 \$</b>

**SOURCE :** Direction des ressources financières et matérielles

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidente

**DATE :** 23 février 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP156**

Copie des travaux, études, analyses et recherches en lien avec la fusion de la CLP et de la CRT.

Aucune étude supplémentaire n'a été faite pour la période mentionnée.

**SOURCE :** Direction des technologies de l'information

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidente

**DATE :** 11 février 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP157**

Coûts associés à la fusion de la CLP et de la CRT.

Voir également la réponse à la question RP165.

ACTIVITÉ	COÛT
Mise à jour de SISTA	0 \$

**SOURCE :** Direction des ressources financières et matérielles

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidente

**DATE :** 18 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP158**

Impact de la mise en place du Tribunal administratif du travail sur l'effectif, exprimé en ETC, en nombre d'employés. Ventiler par année, par type d'emploi et par région.

La mise en place du Tribunal administratif du travail n'a pas eu d'impact sur le niveau d'effectifs.

**SOURCE :** Direction des ressources humaines

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente

**DATE :** 17 février 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP159**

Préciser l'impact de la mise en place du Tribunal administratif du travail sur le nombre de postes créés, abolis et transférés, de départs à la retraite, de fins de postes, de mises en disponibilité, de nominations; ventiler par année et par région.

La mise en place du Tribunal administratif du travail n'a pas eu d'impact sur le nombre de nouveaux postes créés, abolis et transférés, ni sur les départs à la retraite et les mises en disponibilité.

**SOURCE :** Direction des ressources humaines

**COLLABORATION :**

**VALIDATION:** Bureau de la présidente

**DATE :** 17 février 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP160**

Évolution de l'effectif depuis cinq ans, par catégorie d'emploi, par année financière.

Voici les données au 31 janvier 2026 :

<b>CATÉGORIES D'EMPLOI</b>	<b>EFFECTIF</b>
Professionnels	181
Personnel de bureau	132
Techniciens	81
Ouvriers	1
Cadres	18
<b>TOTAL</b>	<b>413</b>

**SOURCE :** Direction des ressources humaines

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidente

**DATE :** 17 février 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP161**

Nombre et montant des primes de départ versées en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail.

Aucune prime de départ n'a été versée en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail.

**SOURCE** : Direction des ressources humaines

**COLLABORATION** :

**VALIDATION** : Bureau de la présidente

**DATE** : 17 février 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP162

Ventilation du budget de fonctionnement du Tribunal administratif du travail. Fournir une évolution sur cinq ans en incluant les budgets des organismes maintenant fusionnés.

Budget de fonctionnement 2025-2026

<b>Masse salariale</b>	<b>88 600 000 \$</b>
<b>Fonctionnement</b>	
Services de transport et de télécommunications	2 072 000 \$
Services professionnels, administratifs et autres	7 473 000 \$
Locations	9 400 000 \$
Fournitures et approvisionnement	1 114 000 \$
Amortissement	2 497 000 \$
Autres dépenses	305 000 \$
<b>Total fonctionnement</b>	<b>22 861 000 \$</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>111 461 000 \$</b>

**SOURCE** : Direction des ressources financières et matérielles

**COLLABORATION** :

**VALIDATION** : Bureau de la présidente

**DATE** : 23 février 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP163

Ventilation des dépenses allouées à la rémunération par le Tribunal administratif du travail.

Du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026 :

Rémunération de base – effectif régulier et juges administratifs	53 568 991,30 \$
Rémunération de base – effectif occasionnel	527 078,37 \$
Rémunération de base – effectif étudiant-stagiaire	1 197 758,51 \$
Heures supplémentaires – effectif régulier	27 388,63 \$
Heures supplémentaires – effectif occasionnel	242,03 \$
Heures supplémentaires – effectif étudiant-stagiaire	204,00 \$
Primes et indemnités de départ – effectif régulier et juges administratifs	1 614 973,48 \$
Primes et indemnités de départ – effectif occasionnel	38 259,27 \$
Primes et indemnités de départ – étudiant-stagiaire	26 077,83 \$
Contribution employeur – effectif régulier et juges administratifs	10 087 510,92 \$
Contribution employeur – effectif occasionnel	222 504,97 \$
<b>TOTAL</b>	<b>67 310 989,31 \$</b>

**SOURCE** : Direction des ressources humaines

**COLLABORATION** : Direction des ressources financières et matérielles

**VALIDATION**: Bureau de la présidente

**DATE** : 23 février 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP164**

Copie des avis et directives émis en lien avec la mise en place du Tribunal administratif du travail.

Aucun avis et aucune directive n'ont été émis.

**SOURCE :**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidente

**DATE :** 18 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP165**

Coûts associés à la mise en place du Tribunal administratif du travail, notamment :

- a. la formation;
- b. la publicité;
- c. le changement de nom, de logo, de papeterie, de signalétique;
- d. l'embauche de personnes-ressources pour accompagner les organismes dans la gestion du changement;
- e. les baux résiliés et locaux vacants;
- f. achat de matériel;
- g. tout autre coût de transition.

Aucune somme n'a été dépensée à ce chapitre du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026.

**SOURCE** : Service des communications, Direction des ressources financières et matérielles et Direction des ressources humaines

**COLLABORATION** :

**VALIDATION** : Bureau de la présidente

**DATE** : 23 février 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

### Fiche : RP166

Liste des nominations effectuées au Tribunal administratif du travail depuis sa création.

Liste des nominations à titre de juges administratifs entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026.

- Mme Isabelle Lanson
- Mme Jennefer Legault
- Mme Sonia Lespérance
- Mme Virginie Ouellette
- Mme Anne Vézina

**SOURCE :** Direction des ressources humaines

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidente

**DATE :** 17 février 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP167

Au cours des cinq dernières années, indiquer le nombre de dossiers relatifs à des litiges sur les articles 45 et 46 du *Code du travail* et transmettre les décisions. Fournir une ventilation par année.

Les tableaux suivants couvrent la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026 :

<b>Article 45 : Aliénation ou concession d'entreprise</b>	
Sort des requêtes	<b>2025-2026</b>
Accueillies	99
Désistements	7
Fermeture admin.	1
Règlements	1
Rejetées	6
<b>Sous-total</b>	<b>114</b>

<b>Article 46 : Résolution de difficultés</b>	
Sort des requêtes	<b>2025-2026</b>
Accueillies	0
Désistements	1
Fermeture admin.	0
Règlements	0
Rejetées	0
<b>Sous-total</b>	<b>1</b>

<b>TOTAL</b>	<b>115</b>
--------------	------------

La plupart des requêtes accueillies le sont du consentement des parties, soit par le dépôt d'une requête conjointe ou par la non-contestation de la requête par l'autre partie.

Les décisions motivées des juges administratifs sont accessibles par l'entremise du site Web de la SOQUIJ (<http://citoyens.soquij.qc.ca>), alors que l'ensemble des décisions rendues en vertu des articles 45 et 46 du *Code du travail* sont disponibles sur le site COR@IL ([www.corail.gouv.qc.ca](http://www.corail.gouv.qc.ca)).

**SOURCE :** Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidente

**DATE :** 9 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP168**

Au cours des cinq dernières années, fournir une liste détaillée (nom de la personne concernée, nom de la municipalité, objet de l'appel) des requêtes en appel logées par un secrétaire, un secrétaire-trésorier ou un cadre municipal devant le TAT (anciennement CRT).

**Voir la liste détaillée qui suit.**

**SOURCE :** Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidente

**DATE :** 9 mars 2026

<b>No dossier</b>	<b>Date de réception</b>	<b>Recours</b>	<b>Référence juridique</b>	<b>Nom parties</b>
1412799	2025-04-01	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Diane Lemire
				Ville de Baie Saint-Paul
1413877	2025-04-08	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	George Papanagiotou
				Ville de Hampstead
1414499	2025-04-11	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	John David McFaul
				Municipalité de Déléage
1415401	2025-04-19	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Selvi Demiryurek
				Ville de Laval
1415432	2025-04-21	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Annie Savaria
				Ville de Saint-Basile-le-Grand
1416627	2025-04-22	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Jacques Bussières
				MRC Beauce-Centre
1416778		Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Louis-Philippe Caron
				Municipalité de Saint-Denis-De La Boutellerie
1417803	2025-05-06	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Marie-Andrée Dériger
				Ville de Brossard
1417810		Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Nathalie Cerrato
				Ville de Brossard
1419127	2025-05-13	Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Sylvain St-Onge
				Ville de Sorel-Tracy
1419723		Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Alexandre Dion
				Ville de Victoriaville
1419358	2025-05-14	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Éric Labelle
				Ville de Brossard
1419627	2025-05-15	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Ligia Cercel
				Ville de Sainte-Catherine
1419843	2025-05-16	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	George Papanagiotou
				Ville de Hampstead
1421144	2025-05-22	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Marc Pariseau
				Ville de Shawinigan

1421540	2025-05-23	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	François-Alexandre Guay
				Municipalité de Sainte-Mélanie
1421544		Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Daniel Tremblay
				Municipalité de Saint-Louis de Blandford
1421168	2025-05-27	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de Chelsea
				Nicolas Falardeau
1422502	2025-06-05	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Lamine Bendjazia
				Municipalité de Chazel
1424013	2025-06-09	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Mario Lachapelle
				Ville de Drummondville
1424909	2025-06-19	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Mélanie Gauthier
				Ville de Laval
1425814	2025-06-26	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet
				Sylvain Tremblay
1426260	2025-06-30	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Éric Deschambres
				Ville de Longueuil
1427011	2025-07-02	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Érik Beauchamp
				Ville de Montréal
				Ville de Montréal, Arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles
1427021		Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Maxime Boissonneault
				Ville de Rigaud
1427891	2025-07-08	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Michel Vaillancourt
				Ville de Coteau-du-Lac
1429138	2025-07-11	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Kim Parent
				Ville de Rigaud
1429257		Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Dale Stewart
				Ville de Saint-Rémi
1431862	2025-07-25	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James
				René Pichette
1432940		Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code	Mathieu Bergeron

			municipal du Québec	Municipalité de Saint-Agapit
1432709	2025-07-28	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Alain St-Vincent-Rioux
				Municipalité de St-Liboire
1432659	2025-07-30	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Denis Chaussé
				Municipalité de Thorne
				Municipalité d'Otter Lake
1435398	2025-08-07	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Simon Leclerc
				Ville de Saint-Joseph-de-Beauce
1434083	2025-08-08	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Éric Deschambres
				Ville de Longueuil
1434569		Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	José-René Zelaya
				Ville de Brossard
1434584	2025-08-12	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de Denholm
				Patrick Mercier
1438246	2025-09-09	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Karine Alie-Gagnon
				Municipalité de Val-des-Monts
1438884		Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Stéphane Lamoureux
				Ville de Terrebonne
1438252	2025-09-10	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Benoit Rochon
				Ville de Saint-Jérôme
1438513		Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Françoise Ruel
				Ville de Cookshire-Eaton
1439919	2025-09-22	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de Montcerf-Lytton
				Yannick Perreault
1441870	2025-10-07	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de Plaisance
				Pierre Villeneuve
1443066	2025-10-14	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité régionale de comté de Montcalm
				Nicolas Rousseau
1444144	2025-10-21	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Jean-Sébastien Gagnon
				Ville de Lévis
1445252	2025-10-24	Suspension	Article 356 : Loi sur les élections et les référendums dans les	Industrielle Alliance, assurance auto et habitation inc.

			municipalités	Marie-Claude Normand
1447225	2025-11-06	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de Saint-Zénon Sophie Thériault
1447601	2025-11-07	Suspension	Article 356 : Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités	Industrielle Alliance, assurance auto et habitation inc. Marie-Claude Normand
1449019	2025-11-21	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Elie Soussan Ville de Westmount
1451996	2025-12-08	Destitution	Article 356 : Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités	Frédérique Brunet-Maheu Société en Commandite Hôtel Espace Montmorency
1453511	2025-12-15	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Jep Bourimech Ville de Montréal
1454460	2025-12-17	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Isabelle Boileau Ville de Saint-Eustache
1454489		Suspension	Article 48 : Loi sur la Commission municipale	Isabelle Boileau Ville de Saint-Eustache
1454200	2025-12-18	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Fernand Boudreault Ville de Saint-Jérôme
1454535	2025-12-19	Destitution	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Madyfing Tounkara Municipalité de Val-des-Monts
1457076	2026-01-12	Destitution	Article 72 : Loi sur les cités et villes	Isabelle Boileau Ville de Saint-Eustache
1461074	2026-01-30	Suspension	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Municipalité de Saint-Justin Thomas Gravel
1461261		Suspension	Article 267.0.2 et 678.0.2.6 : Code municipal du Québec	Martin Beaudry Municipalité de la Paroisse de Saint-Barnabé
<b>57</b>	<b>Total général</b>			

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP169**

Au cours des cinq dernières années, indiquer le nombre d'ordonnances rendues relativement à l'application des articles 45 et 46 du *Code du travail* et préciser la nature des ordonnances.

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026, aucune ordonnance n'a été rendue relativement à l'application des articles 45 et 46 du *Code du travail*.

**SOURCE :** Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidente

**DATE :** 9 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP170

Évolution des délais de traitement des dossiers depuis les cinq dernières années.

Cette question s'adresse aux divisions des relations du travail, des services essentiels et des services assurant le bien-être de la population, de la construction et de la qualification professionnelle.

**Période du 1er avril 2025 au 31 janvier 2026**

Division	Moyenne		Nombre total de dossiers
	Délai imputable au TAT (en jours)	Délai total (en jours)	

Division des relations du travail (DRT)	317	401	5 372
<i>Loi sur les normes du travail</i>	310	420	2 745
<i>Code du travail</i>	331	387	2 499
Division des services essentiels (DSE)	63	64	224
Division de la construction et de la qualification professionnelle (DCQP)	150	192	78
<b>Total des 3 divisions</b>	<b>304</b>	<b>385</b>	<b>5 674</b>

**SOURCE :** Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidente

**DATE :** 9 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP171

Depuis cinq ans, par mois, et selon le *Code du travail* ou les normes du travail, nombre de conciliations prédécisionnelles effectuées et résultats (réussies, non réussies ou non conclues), nombre de décisions rendues et résultats (accueillies, désistements, règlements et rejetées).

Cette question s'adresse à la Division des relations du travail.

Du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026

Lois	Année	Mois	Nombre de dossiers		
			Ayant fait l'objet d'une conciliation réussie	Référés aux juges administratifs	Total
<b>Loi sur les normes du travail</b>	<b>2025</b>	Avril	114	34	<b>148</b>
		Mai	119	34	<b>153</b>
		Juin	103	15	<b>118</b>
		Juillet	79	18	<b>97</b>
		Août	69	13	<b>82</b>
		Septembre	105	28	<b>133</b>
		Octobre	120	36	<b>156</b>
		Novembre	101	29	<b>130</b>
		Décembre	95	10	<b>105</b>
	<b>2026</b>	Janvier	96	47	<b>143</b>
<b>TOTAL</b>			<b>1001</b>	<b>264</b>	<b>1 265</b>

<b>Code du travail</b>	<b>2025</b>	Avril	16	7	<b>23</b>
		Mai	31	11	<b>42</b>
		Juin	12	19	<b>31</b>
		Juillet	8	7	<b>15</b>
		Août	11	2	<b>13</b>
		Septembre	19	4	<b>23</b>
		Octobre	21	6	<b>27</b>
		Novembre	24	20	<b>44</b>
		Décembre	15	5	<b>20</b>
	<b>2026</b>	Janvier	11	7	<b>18</b>
<b>TOTAL</b>			<b>168</b>	<b>88</b>	<b>256</b>

**Nombre de dossiers fermés du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026 selon le type de fermeture**

Année	Mois	Type de fermeture					Total
		Accueillis	Désistements	Règlements	Rejetés	Fermetures admin.	
<b>2025</b>	Avril	101	119	211	42	13	<b>486</b>
	Mai	104	120	250	50	18	<b>542</b>
	Juin	103	120	187	35	9	<b>454</b>
	Juillet	134	113	167	77	14	<b>505</b>
	Août	61	254	105	29	14	<b>463</b>
	Septembre	140	198	239	44	265	<b>886</b>
	Octobre	95	173	254	103	66	<b>691</b>
	Novembre	64	129	217	83	17	<b>510</b>
	Décembre	154	171	191	55	12	<b>583</b>
<b>2026</b>	Janvier	71	189	230	49	21	<b>560</b>
<b>Total</b>		<b>1 027</b>	<b>1 586</b>	<b>2 051</b>	<b>567</b>	<b>449</b>	<b>5 680</b>

\* Il s'agit de l'ensemble des dossiers des divisions des relations du travail, des services essentiels et des services assurant le bien-être de la population, et de la construction et de la qualification professionnelle.

**SOURCE :** Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidente

**DATE :** 9 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP172

Depuis cinq ans, par mois, par article et selon le *Code du travail* ou la *Loi sur les normes du travail*, délai de traitement des cas réglés (médiane et moyenne).

Cette question ne concerne que la Division des relations du travail.

### Délai de traitement (en jours) des cas réglés par mois du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026

Mois	Médiane <sup>1</sup>		Moyenne		Nombre total de cas réglés
	Délai imputable à la VPRT-TAT	Délai total (en jours)	Délai imputable à la VPRT-TAT	Délai total (en jours)	
<b>Code du travail</b>					
Avril	75,5	129,5	136,7	180,9	174
Mai	66,0	95,0	115,9	154,3	191
Juin	66,0	110,0	124,6	180,6	185
Juillet	55,5	78,0	100,5	133,1	188
Août	246,0	404,0	182,2	317,2	261
Septembre	277,0	378,5	947,6	969,5	544
Octobre	78,0	118,0	239,0	291,1	305
Novembre	59,5	85,0	103,8	156,4	214
Décembre	85,5	125,5	188,4	244,4	234
Janvier	112,0	144,0	180,4	288,1	203
<b>Loi sur les normes du travail</b>					
Avril	249,0	301,0	282,8	363,3	278
Mai	251,0	280,0	300,9	378,7	310
Juin	238,0	264,0	283,3	364,5	237
Juillet	248,5	280,5	313,5	451,3	248
Août	230,0	295,0	293,1	377,9	177
Septembre	292,0	352,0	361,3	541,2	309
Octobre	260,0	322,0	281,9	381,2	353
Novembre	287,0	336,5	322,3	421,3	266
Décembre	261,0	320,0	289,6	416,3	240
Janvier	297,0	345,0	352,6	476,5	327

<sup>1</sup> Médiane : Valeur la plus centrale des délais des cas traités par la VP des relations du travail.

.../2

**Délai de traitement (jours) des cas réglés du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026  
selon les principaux articles du Code du travail et de la Loi sur les normes du travail**

	Médiane <sup>1</sup>		Moyenne		Nombre total de cas réglés
	Délai imputable au TAT	Délai total (en jours)	Délai imputable au TAT	Délai total (en jours)	

**Code du travail**

Article 16 <i>Plainte en matière de mesures disciplinaires – congédiement</i>	70	149,5	201,3	285,5	390
Article 25 <i>Requête en accréditation, champ libre</i>	29	30	74,5	81,5	199
Article 25 <i>Requête en accréditation, conflit</i>	31	32	46,4	50,5	90
Article 39 <i>Requête en interprétation et statut de salarié</i>	115	231	211,7	424,7	101
Article 39 <i>Requête en modification d'accréditation</i>	85	85	103,2	111,2	251
Article 41 <i>Requête en révocation d'accréditation</i>	45	45	46,9	50,6	207
Article 45 <i>Requête en transmission de droits et obligations (totale ou partielle)</i>	66	66	95,1	108,7	114
Article 47.2 <i>Égalité de traitement par l'association</i>	246	404	730,9	792,4	862

**Loi sur les normes du travail**

Articles 122 et 79.1 <i>Absence pour maladie, accidents ou autres</i>	252	301	288,8	388	444
Articles 122, 79.7 et 79.8 <i>Responsabilités familiales ou parentales</i>	206,5	263	281,1	380,1	38
Articles 122, al. 1 (1) à (3), (5), (6), (8) et (9) <i>Plainte de congédiement - général</i>	269	330	323,7	432,6	563
Article 122.1 <i>Mise à la retraite (âge, années de service)</i>	240	416	300	508,7	3
Article 122, al. 1 (4) <i>Salariée enceinte</i>	249	274	277,2	336,1	57
Article 123.6 <i>Harcèlement psychologique</i>	272	335	339,1	463,3	455
Article 124 <i>Congédiement sans cause juste et suffisante</i>	256	317	303,9	417	1 174

<sup>1</sup> Médiane : Valeur la plus centrale des délais des cas traités par la VP des relations du travail.

**SOURCE :** Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidente

**DATE :** 9 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP173**

Liste des bureaux régionaux et effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans et fournir les prévisions pour 2026-2027.

La liste détaillée se trouve à la page suivante.

**SOURCE** : Direction des ressources humaines

**COLLABORATION** :

**VALIDATION** : Bureau de la présidente

**DATE** : 17 février 2026

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU TRAVAIL**  
**Évolution des effectifs réguliers**  
*En date du 31 janvier 2026*

Territoire habituel de travail	Cadre	Professionnel	Technique	Personnel de bureau	Ouvrier	TOTAL
<b>Estrie</b>	1	2,0	3,0	4,0		10,0
<b>Québec</b>	6	62,0	19,0	22,0		109,0
<b>Saguenay-Lac-St-Jean</b>		4,0	4,0	4,0		12,0
<b>Abitibi-Témiscamingue</b>		1,0	2,0	2,0		5,0
<b>Lanaudière</b>		7,0	4,0	9,0		20,0
<b>Yamaska</b>	1	5,0	4,0	3,0		13,0
<b>Chaudière-Appalaches</b>	1	4,0	4,0	5,0		14,0
<b>Bas-St-Laur./Iles-Mad./Gasp./Côte-Nord</b>						
.Gaspé				2,0		2,0
.Rimouski		2,0	3,0	2,0		7,0
.Sept-Iles				2,0		2,0
<b>Mauricie-Centre-du-Québec</b>						
.Trois-Rivières		4,0	2,0	3,0		9,0
.Drummondville				5,0		5,0
<b>Montréal</b>	6	67,0	25,0	43,0	1,0	142,0
<b>Montérégie</b>	1	6,0	2,0	6,0		15,0
<b>Outaouais</b>		1,0	1,0	2,0		4,0
<b>Laval</b>	1	5,0	1,0	5,0		12,0
<b>Laurentides</b>	1	6,0	2,0	8,0		17,0
<b>Richelieu-Salaberry</b>						
.Saint-Jean-sur-Richelieu		4,0	3,0	2,0		9,0
.Salaberry-de-Valleyfield		1,0	2,0	3,0		6,0
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>181,0</b>	<b>81,0</b>	<b>132,0</b>	<b>1,0</b>	<b>413,0</b>

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP174**

Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de plaintes ou de demandes déposées en vertu de la *Charte québécoise des droits et libertés* et fournir une ventilation détaillée de celles portant plus particulièrement sur l'article 46. Statistiques sur le type de dossiers et tableau des résultats.

Aucune plainte de cette nature ne peut être reçue au Tribunal administratif du travail (TAT) puisque les plaintes en vertu de la *Charte des droits et libertés de la personne* sont déposées à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

**SOURCE :**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidente

**DATE :** 18 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP175**

Évolution du nombre de conciliateurs/médiateurs depuis cinq ans, par année financière.

**Cette question ne s'adresse qu'à la Vice-présidence des relations du travail.**

En date du 31 janvier 2026, le Tribunal compte 27 postes (ETC) de conciliateurs à la Vice-présidence des relations du travail. Toutefois, l'équivalent de 3 ETC s'acquittent notamment de fonctions de coordination et de formation.

**SOURCE :** Direction des ressources humaines

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidente

**DATE :** 17 février 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP176**

Évolution du nombre de dossiers traités par médiateur / conciliateur, depuis cinq ans, par année financière.

**Cette question ne s'adresse qu'à la Division des relations du travail.**

Du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026, les conciliateurs de la Vice-présidence des relations du travail ont tenu 1 225 séances de conciliation visant 1 714 dossiers, soit une moyenne de 71 dossiers traités par conciliateur.

**SOURCE :** Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidence

**DATE :** 10 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP177**

Depuis décembre 2014, nombre de dossiers liés à la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal*.

Le Tribunal administratif du travail n'a aucune compétence en vertu de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestation déterminées du secteur municipal*.

**SOURCE :**

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidente

**DATE :**

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP178**

Nombre de dossiers liés à la *Loi modifiant la loi sur les régimes complémentaires de retraite principalement quant au financement des régimes de retraite à prestations déterminées (PL 57)*.

Le TAT n'a pas compétence pour cette loi, c'est plutôt le TAQ. Cette loi modifiait la Loi R-15.1.

**SOURCE :** Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidente

**DATE :** 9 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP179**

Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de dossiers qui sont allés en révision judiciaire et la nature des décisions rendues relativement aux services essentiels.

**Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026 :**

Trois pourvois en contrôle judiciaire visant des décisions de la Division des services essentiels et des services assurant le bien-être de la population ont été notifiés au TAT.

**SOURCE :** Direction des services juridiques

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidence

**DATE :** 3 février 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP180**

Depuis cinq ans, délais de traitement moyen. Ventiler par type de dossier.

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026,

Type de dossier	Nombre de dossiers fermés	Délai moyen de traitement
Assujettissement d'un service public	97	133 jours
Évaluation des services essentiels dans un service public	110	11 jours
Évaluation des services essentiels dans le secteur de la santé et des services sociaux	0	
Redressement	16	7 jours

**SOURCE** : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

**COLLABORATION** :

**VALIDATION** : Bureau de la présidence

**DATE** : 9 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP181**

Depuis cinq ans, par année financière, le nombre de dossiers réglés par médiation.

**Cette question ne s'adresse qu'à la Division des services essentiels et des services assurant le bien-être de la population.**

Le traitement des dossiers de cette division diffère des autres divisions du TAT.

La notion de « dossiers réglés par médiation » mérite d'être précisée dans la mesure où les dossiers de cette division ne sont pas fermés à la suite d'une entente entre les parties, mais bien par une décision du Tribunal ou un désistement.

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026, 6 dossiers ont été fermés à la suite d'une conciliation concluante.

**SOURCE :** Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidence

**DATE :** 9 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

### Fiche : RP182

Depuis cinq ans, par année financière, le nombre et la nature des décisions rendues, par secteur d'intervention.

Au cours de la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026, la Division des services essentiels et des services assurant le bien-être de la population a fermé 224 dossiers, dont 22 de façon administrative, 6 par désistement et 6 par accord/règlement. Les 190 dossiers fermés par décision se répartissent comme suit :

	<b>SERVICES PUBLICS</b>	<b>SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC</b>	<b>FONCTION PUBLIQUE</b>	<b>BIEN-ETRE A LA POPULATION</b>
Assujettissement d'un service	54	25		
Évaluation des services essentiels	13	88	1	
Avis de grève ou de lock-out non conformes		1		
Mesures de redressement	3	5		
Autorisation de dépôt à la Cour supérieure				
<b>TOTAL DES DOSSIERS</b>	<b>70</b>	<b>119</b>	<b>1</b>	<b>0</b>

**SOURCE** : Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

**COLLABORATION** :

**VALIDATION** : Bureau de la présidence

**DATE** : 9 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP183

Mesures de réparation imposées au cours des cinq dernières années.

**Cette question ne s'adresse qu'à la Division des services essentiels et des services assurant le bien-être de la population.**

Au cours de la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026, le Tribunal a ordonnée 8 mesures de redressement.

**SOURCE :** Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidence

**DATE :** 19 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP184

Pour les cinq dernières années, nombre de dossiers relatifs aux lésions professionnelles ouverts par division, nature de ces dossiers et délai moyen de traitement.

**Cette question ne s'adresse qu'à la Division de la santé et de la sécurité du travail.**

Nombre de dossiers ouverts et nature des dossiers :

Lois	Recours	1 <sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026
LATMP	Bureau d'évaluation médicale	6 191
	Délais	7
	Diagnostic médical	2 544
	Financement	7 055
	Indemnités	5 274
	Prestations	690
	Lésions professionnelles	16 591
	Mesures disciplinaires	94
	Réadaptation	880
	Autres - LATMP	115
	<b>Total LATMP</b>	<b>39 441</b>
LSST	Avis de correction	78
	Délai	0
	Droit de refus	4
	Inspections	9
	Mesures disciplinaires	7
	Ordonnances	2
	Retrait préventif	29
	Autres - LSST	1
	<b>Total LSST</b>	<b>130</b>
Loi sur la représentation de certaines personnes responsables d'un service de garde en milieu familial et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant	Retrait préventif	<b>0</b>
Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant	Retrait préventif	<b>0</b>
<b>Total</b>		<b>39 571</b>

	1 <sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026
Délai moyen de traitement	465
Délai moyen de traitement imputable au Tribunal	376

Le délai moyen de traitement des dossiers se calcule de la date d'ouverture à la date de fermeture, et ce, peu importe le type de fermeture (désistement, décision rendue à la suite d'une audience ou d'un accord en conciliation, etc.). Ce délai inclut les délais occasionnés par les remises d'audiences et les dossiers suspendus.

Le délai moyen de traitement imputable au Tribunal exclut les délais occasionnés par les remises d'audiences et les suspens.

**SOURCE :** Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidence

**DATE :** 9 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP185

Pour les cinq dernières années, délai moyen entre le dépôt d'un appel et la décision, et nature des décisions, dans les dossiers relatifs aux lésions professionnelles.

### DÉLAI MOYEN ENTRE LA RÉCEPTION D'UNE CONTESTATION ET LA DÉCISION RENDUE À LA SUITE D'UNE AUDIENCE

**2025-2026**

	1 <sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026
Délai moyen de traitement imputable au Tribunal	15,3 mois (466 jours)
Délai moyen de traitement	19,1 mois (581 jours)

**SOURCE :** Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidence

**DATE :** 9 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP186**

Liste des représentants patronaux et syndicaux et des assesseurs reconnus en indiquant le total des frais et honoraires remboursés au cours des cinq dernières années.

**Cette question ne concerne que la Division de la santé et de la sécurité du travail.**

Le paritarisme au sein de la Commission des lésions professionnelles a été aboli le 1<sup>er</sup> janvier 2016 par l'entrée en vigueur de la *Loi instituant le Tribunal administratif du travail* (RLRQ, c. T-15.1). Ainsi, il n'y a plus de représentants patronaux et syndicaux au Tribunal administratif du travail.

**Liste des assesseurs – Honoraires et frais :**

Le TAT est un tribunal spécialisé et la présence d'assesseurs, généralement des médecins, est parfois nécessaire pour conseiller le juge administratif dans des dossiers complexes. Le TAT a des assesseurs médicaux à temps plein qui sont rémunérés selon la *Loi sur la fonction publique* (RLRQ, c. F-3.1.1) et il doit également faire appel à des assesseurs contractuels. Le tableau suivant présente le montant des honoraires et frais de déplacement versés aux assesseurs contractuels pour la période indiquée.

	<b>01-04-2025 au 31-01-2026</b>
<b>Frais et honoraires des assesseurs contractuels</b>	<b>398 269 \$</b>

**SOURCE :** Direction des ressources financières et matérielles

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidence

**DATE :** 23 février 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP187

Nombre de conciliateurs et nombre d'ententes hors cour entérinées par le Tribunal au cours des cinq dernières années.

**Cette question ne s'adresse qu'à la Division de la santé et de la sécurité du travail.**

Voici les résultats entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026 :

Nombre de conciliateurs au 31 janvier 2026	63
Nombre de dossiers dans lesquels les parties ont conclu un accord par la suite entériné par le tribunal	5 210
Nombre de transactions conclues entre les parties en vertu du <i>Code civil du Québec</i>	8 448

**SOURCE :** Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

**COLLABORATION :** Direction des ressources humaines

**VALIDATION :** Bureau de la présidence

**DATE :** 9 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP188**

Nombre et pourcentage de désistements enregistrés et principaux motifs invoqués au cours des cinq dernières années.

**Cette question ne s'adresse qu'à la Division de la santé et de la sécurité du travail.**

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et le 31 janvier 2026, la Division de la santé et de la sécurité du travail a enregistré 25 894 désistements :

- 8 436 de ces désistements (soit 32,6 %) découlent d'une activité de conciliation ;
- 17 458 de ces désistements (soit 67,4 %) sont qualifiés de « naturels », l'employeur ou le travailleur ayant informé le Tribunal du retrait de sa contestation.

**SOURCE :** Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidence

**DATE :** 9 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP189

Nombre de remises demandées par les employeurs, le TAT (anciennement CLP) ou les travailleurs au cours des cinq dernières années.

Cette question ne s'adresse qu'à la Division de la santé et de la sécurité du travail.

	01-04-2025 au 31-01-2026
Nombre de remises demandées*	
• Par les employeurs	3 263
• Par les travailleurs	1 971
• Par le TAT **	64

\* Ces chiffres représentent le nombre de demandes de remise et non le nombre d'audiences remises, puisqu'une audience porte souvent sur plus d'un dossier.

\*\* Le TAT ne demande pas de remise, mais il lui arrive à l'occasion d'annuler une audience déjà fixée.

**SOURCE :** Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidence

**DATE :** 9 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP190

Nombre d'avis traités par le BEM et nombre d'avis renversés au cours des cinq dernières années.

**Cette question ne s'adresse qu'à la Division de la santé et de la sécurité du travail.**

	01-04-2025 au 31-01-2026
Nombre d'avis émis par le BEM et ayant fait l'objet d'une contestation	2 051
Nombre de ces avis ayant été renversés	214

Le Tribunal calcule cette donnée en fonction du nombre de dossiers visant un avis du BEM.

**SOURCE :** Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidence

**DATE :** 9 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP191

Pourcentage de décisions donnant gain de cause aux demandeurs et pourcentage donnant gain de cause aux appelants pour les cinq dernières années.

**Cette question ne concerne que la Division de la santé et de la sécurité du travail.**

Les tableaux suivants présentent le pourcentage des décisions qui ont accueilli ou rejeté les requêtes déposées par les travailleurs et les employeurs, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026.

### FINANCEMENT

	REQUÊTES DES TRAVAILLEURS*	REQUÊTE DES EMPLOYEURS
	01-04-2025 au 31-01-2026	01-04-2025 au 31-01-2026
<b>TOTAL DES DECISIONS RENDUES</b>	<b>0</b>	<b>1 898</b>
Décisions accueillant les requêtes	0	544 (28,7 %)
Décisions accueillant en partie les requêtes	0	90 (4,7%)
Décisions rejetant les requêtes	0	1 264 (66,6%)

\* Les travailleurs ne peuvent contester les décisions rendues en matière de financement (cotisation des employeurs, classification des entreprises, imputation des coûts).

### PREVENTION ET INDEMNISATION

	REQUÊTES DES TRAVAILLEURS	REQUÊTES DES EMPLOYEURS
	01-04-2025 au 31-01-2026	01-04-2025 au 31-01-2026
<b>TOTAL DES DECISIONS RENDUES</b>	<b>2 477</b>	<b>1 434</b>
Décisions accueillant les requêtes	898 (36,3 %)	482 (33,6 %)
Décisions accueillant en partie les requêtes	174 (7 %)	135 (9,4 %)
Décisions rejetant les requêtes	1 405 (56,7 %)	817 (57 %)

**SOURCE :** Direction adjointe du pilotage et du soutien aux opérations

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidence

**DATE :** 9 mars 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

Fiche : RP192

Nombre de plaintes logées au TAT et nature des plaintes pour 2025-2026.

**Du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026 :**

Les statistiques qui suivent présentent les plaintes reçues par le Tribunal administratif du travail entre le 1<sup>er</sup> avril 2025 et 31 janvier 2026 ainsi que celles dont le sort fut décidé au cours de cette période, bien qu'elles aient été déposées lors de l'exercice précédent. La plainte qualifiée de fondée est celle qui requiert ou aurait pu requérir une intervention directe pour corriger la situation. La plainte est qualifiée de non fondée lorsqu'aucune intervention n'apparaît nécessaire ou utile. Les plaintes irrecevables sont celles qui ne rencontrent pas les conditions d'ouverture.

Du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 janvier 2026, le TAT a enregistré 50 plaintes.

MOTIFS	Plaintes non fondées	Plaintes fondées en partie	Plaintes fondées*	Plaintes irrecevables	Plaintes en cours	Plaintes abandonnées	TOTAL
DÉCISION (CONTENU)	1			11			12
PROCÉDURES ADMINISTRATIVES	5	3	6		1	1	16
MISE AU RÔLE / ÉTAT DU DOSSIER	3		1	5			9
COMPORTEMENT DU PERSONNEL ET QUALITÉ DES SERVICES	2	1	2			1	6
AUDIENCE			1	4			5
CONCILIATION		1					1
PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS							
AUTRES				1			1
LANGUE							
PLAINTÉ DÉONTOLOGIQUE							
PLAINTÉ CONTRE REPRÉSENTANTS							
<b>TOTAL :</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>21</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>50</b>

**SOURCE :** Service des plaintes

**COLLABORATION :** Vice-présidence de la qualité et de la cohérence

**VALIDATION :** Bureau de la présidence

**DATE :** 25 février 2026

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2026-2027

## DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

**Fiche : RP193**

Ventilation détaillée des sommes allouées au Fonds du Tribunal administratif du travail pour 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026, et les prévisions pour 2026-2027.

Voici la ventilation des sommes allouées pour 2025-2026 :

CNESST	103 980 000 \$
Ministre du Travail	5 859 000 \$
RBQ	33 700 \$
CCQ	984 300 \$
CMMTQ	33 700 \$
CMEQ	33 700 \$

**SOURCE :** Direction des ressources financières et matérielles

**COLLABORATION :**

**VALIDATION :** Bureau de la présidente

**DATE :** 23 février 2026